

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2026 > 2030

Aéroport Marseille Provence porte une ambition forte pour l'avenir guidée par notre vision d'entreprise : « Ouvrir le ciel de Provence à un monde de voyage responsable »

Avec notre stratégie **Amplitude 2030**, nous nous engageons à développer nos activités de manière raisonnée, au service du territoire, de son dynamisme économique et de sa transition écologique. Face aux défis climatiques et environnementaux, nous avons la responsabilité d'agir pour transformer durablement notre modèle aéroportuaire et minimiser notre impact sur l'environnement.

Notre engagement : assurer un avenir résilient pour l'aéroport et son écosystème, en conjuguant atténuation et adaptation face au changement climatique, préservation des ressources, et ancrage territorial.

Pour concrétiser cet engagement, en articulation avec notre Politique Energétique et notre système de management de l'énergie certifié ISO 50001, nous structurons notre **Politique environnementale** autour de quatre axes majeurs.

01

Réduire de manière significative l'empreinte carbone de nos activités

02

Accompagner les transitions environnementales de l'écosystème aéroportuaire

03

Limiter notre empreinte sur l'environnement en positionnant le vivant au cœur de nos enjeux

04

S'engager auprès de nos parties prenantes, au service de notre territoire

Notre politique incarne notre vision d'un aéroport engagé qui allie création de valeur, responsabilité environnementale et engagement territorial. En intégrant ces principes dans chacune de nos actions, nous affirmons notre volonté de transformer durablement nos activités et d'accompagner l'ensemble de nos partenaires vers un modèle plus responsable et résilient qui génère un impact positif.

Nous entendons jouer un rôle moteur dans la nécessaire évolution du transport aérien vers un avenir plus durable en embarquant à nos côtés l'ensemble de nos parties prenantes.



Réduire de manière significative l'empreinte carbone de nos activités

Nous nous engageons à atteindre le zéro émission nette à horizon 2030 sur nos opérations (Scopes 1 et 2) :

- **Réduction de 90 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030** par rapport à 2013, grâce à des investissements ciblés et des infrastructures performantes ;
- **Sobriété et optimisation de l'efficacité énergétique** ;
- **Développement de la production d'énergie renouvelable** pour servir une partie de nos besoins électriques, grâce à des ombrières photovoltaïques ;
- **Décarbonation progressive des installations**, en développant des solutions bas carbone pour le chauffage et la climatisation (connexion au réseau de chaleur urbain de la ville de Vitrolles) ainsi que pour le fonctionnement des équipements et infrastructures ;
- **Compensation des émissions résiduelles**, en soutenant des projets locaux de séquestration du CO₂, labellisés Label Bas Carbone.



Accompagner les transitions environnementales de l'écosystème aéroportuaire

Nous jouons un rôle clé auprès de l'ensemble des acteurs pour embarquer l'écosystème d'Aéroport Marseille Provence dans une dynamique plus durable qui vise une réduction des émissions de CO₂ liées aux activités des tiers (Scope 3) :

- **Décarbonation des opérations aéroportuaires**, en accélérant l'électrification des équipements pour les opérations au sol ;
- **Soutien à l'aviation durable**, notamment en facilitant la production et la distribution de carburants d'aviation durable (SAF & e-SAF) sur le territoire et son usage sur notre plateforme ;
- **Décarbonation des accès à l'aéroport grâce aux transports en commun** en développant les infrastructures adaptées à leur évolution (liaison par câble), en promouvant l'évolution des usages et en limitant la dépose sur nos parkings minute ;
- **Développement des énergies renouvelables, pour servir les besoins du territoire** en électricité à partir d'ombrières ou de panneaux photovoltaïques ; en chaleur et en fraîcheur à partir d'une unité de géothermie qui alimentera le réseau de chaleur urbain de la ville de Vitrolles ;
- **Amélioration de la qualité de l'air**, en limitant les émissions polluantes issues des activités aéroportuaires et des transports associés ;
- **Mobilisation continue aux côtés de nos parties prenantes** pour réduire les nuisances sonores en faveur de notre riveraineté.



Limiter notre empreinte sur l'environnement en positionnant le vivant au cœur de nos enjeux

Face aux défis environnementaux croissants, nous prenons des mesures concrètes pour protéger la biodiversité et assurer une gestion raisonnée des ressources :

- **Développement de solutions d'adaptation** face au changement climatique, telles que la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces côté ville ;
- **Intégration systématique de la biodiversité** et du vivant dans l'exploitation de notre plateforme (dont la gestion du risque animalier et des espèces protégées) et dans nos projets dès leur conception ;
- **Protection et valorisation des milieux naturels** en lien avec les acteurs du territoire ;
- **Préservation de la ressource en eau** et optimisation de nos usages ;
- **Réduction de l'empreinte environnementale des projets d'aménagement** sur la plateforme, et intégration de ces projets dans une planification territoriale globale (immobilier, énergie, mobilité) ;
- **Réduction et valorisation des déchets** pour limiter notre impact environnemental ;
- **Gestion durable des ressources** en intégrant des principes d'économie circulaire dans nos opérations et chantiers.



S'engager auprès de nos parties prenantes au service de notre territoire

En tant que gestionnaire d'une infrastructure de transport majeure, Aéroport Marseille Provence est un acteur engagé et un partenaire actif auprès des collectivités, des acteurs économiques et socioculturels :

- **Valorisation de démarches innovantes** locales en faveur de la transition environnementale ;
- **Mise en place d'interventions régulières** favorisant la pédagogie autour de nos métiers et activités, et l'accès à l'emploi ;
- **Mise en place de partenariats avec d'autres acteurs du territoire** engagés dans des démarches de transition environnementale ;
- **Analyse et partage des résultats de l'étude d'impact socioéconomique** de la plateforme sur le territoire ;
- **Co-construction d'un programme d'actions ciblées** pour le territoire dans des domaines tels que l'éducation, l'insertion, la culture, le sport, l'environnement... ;
- **Distribution solidaire** d'articles interdits en cabine collectés auprès des passagers.

